

COMMUNIQUÉ

DU MAIRE DE STAINS AZZÉDINE TAÏBI CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

Stains, le 1^{er} juin 2021

FIN DE LA TREVE HIVERNALE

Stains mobilisé pour une sécurité universelle du logement

Alors que la crise sanitaire n'a fait qu'exacerber les inégalités territoriales, sociales et économiques, et que la Seine-Saint-Denis et ses habitants subissent de plein fouet la crise du logement, le gouvernement nie la situation dramatique dans laquelle se trouvent des milliers de locataires sous le coup d'une expulsion imminente.

Les expulsions locatives sont de nouveau autorisées et la trêve hivernale prend fin le 31 mai 2021. Cette annonce intervient alors que la Fondation Abbé-Pierre (FAP) vient de rendre son rapport annuel, qui alerte sur la montée des impayés de loyers, et sur les risques d'une explosion des expulsions locatives. 30 000 expulsions pourraient avoir lieu à partir du 1er juin, le double d'une année normale en raison de l'explosion de la précarité.

Depuis maintenant plusieurs années, face à cette indignité nationale, nous défendons devant l'État un arrêté « anti mise à la rue ». Une bataille qui nous place résolument du côté du droit, d'un droit universel pour l'ensemble des Stanoises et des Stanois.

Mettre fin à la trêve hivernale en cette période inédite de pandémie est une décision irresponsable et inhumaine du gouvernement.

Protéger les Stanoises et les Stanois faces aux conséquences des politiques d'austérité est l'engagement de la Municipalité depuis le mandat précédent, avec plus de 600 expulsions évitées sur notre Ville.

Le droit au logement est un droit fondamental universel et nous continuons à mener la bataille sans relâche. Mobilisée et déterminée, la Municipalité renouvelle une nouvelle fois cette année, son arrêté « anti mise à la rue ».

Aucune famille ne doit se retrouver sans solution de relogement. C'est une question de dignité.

Ensemble, soyons offensifs et solidaires pour la dignité des Stanoises et des Stanois !

Azzédine TAÏBI
Maire de Stains